

Ce qu'il faut retenir des compétitions des jeunes 2017/2018

La direction technique nationale vient de rendre publiques les dispositions relatives à l'organisation du championnat des jeunes 2017/2018

Ainsi, le lancement des différents championnats est fixé selon le calendrier suivant :

- le 22 et 23 septembre 2017 pour les ligues professionnelles une et deux et nationale amateur.
- Le 06 et 07 octobre 2017 pour les ligues inter régions et régionales.
- Le 20 et 21 octobre 2017 pour les ligues de wilaya

Cette annonce est accompagnée par des rappels des sanctions dans le cas où les forfaits chez les catégories jeunes sont constatés. Les mesures disciplinaires sont comme suit :

1. Match forfait catégorie de jeunes.

2.1 – ligues Professionnelle une et deux et nationale amateur :

1er forfait 30.000 DZD.

2ème forfait 60.000 DZD.

3ème forfait 90.000 DZD.

2.2- ligues inter région, régionales et de wilaya :

– 1er forfait 20.000 DZD.

– 2ème forfait 40.000 DZD.

– 3ème forfait 60.000 DZD.

La DTN a également introduit dans son document les instances devant gérer les différents championnats des jeunes

La LFP aura en charge la gestion du championnat de la « Réserve »

La Ligue Nationale Amateur s'occupera des catégories U19, U17 ET U16 des ligues

Professionnelle et nationale Amateur.

La Ligue Régionale aura, pour elle en charge les championnats U15 et U14 alors que la Ligue de Wilaya les U13 de toutes les ligues et U19, U17, U15 de la ligue de wilaya

D'autres éclaircissements ont apportés par la DTN comme suit /

- Clôture des engagements de licence jeunes : La date limite des engagements des licences des jeunes est fixée au 31 Décembre 2017.
- Nombre de compétitions du championnat jeunes : Le nombre de compétitions disputées par une équipe par saison sportive est fixé à 30. A cet effet les formules de la compétition seront modulées à cette norme.
- Coupe d'Algérie jeunes. : Le quota des clubs issus du tour régional pour le tour national est élevé de 2 à 4 clubs par région pour la saison 2017/2018. Le tour national débutera par les 32ème de finale. Les compétitions des 32ème de finale se déroulent sur terrain neutre.
- Encadrement : Les associations doivent se référer aux normes du pré-requis de l'encadrement par catégorie pour la saison 2017/2018. Le Directeur Technique Sportif des catégories de jeunes est recommandé pour les associations de la compétition amateur.
- Bureau suivi et évaluation de la compétition des jeunes : Le suivi et l'évaluation de la compétition des jeunes sont mis en œuvre et assurés par le bureau de la compétition des jeunes de la DTN.

Catégories et critères d'Age

1er Palier

Associations Ligue Professionnelle Une et Deux

- Séniors nés avant 1998
- Réserve nés en 1998.

Catégories obligatoires

- U19 nés en 1999/2000.
- U17 nés en 2001.
- U16 nés en 2002.
- U15 nés en 2003.
- U14 nés en 2004 (FB à 11).
- U13 nés en 2005 (FB à 9).

Associations de la Division Nationale Amateur.

Séniors nés avant 1999.

Catégories obligatoires

- U19 nés en 1999/2000.
- U17 nés en 2001.
- U16 nés en 2002.
- U15 nés en 2003.
- U14 nés en 2004 (FB à 11).

Catégorie Facultative

- U13 nés en 2005/2006.

2ème Palier

Associations de la Division Inter Région et Régionale.

Catégorie Obligatoires

- U19 Joueurs nés en 1999/2000
- U17 Joueurs nés en 2001/2002
- U15 Joueurs nés en 2003.
- U14 Joueurs nés en 2004 (FB à 11).

Catégorie facultative

- U13 Joueurs nés en 2005/2006 (FB à 9).

3ème Palier

Associations de la Division Honneur et Pré honneur.

Catégorie Obligatoires

- U19 Joueurs nés en 1999/2000.
- U17 Joueurs nés en 2001/2002.
- U15 Joueurs nés en 2003/2004.

Catégorie facultative

- U13 Joueurs nés en 2005/2006